

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 30 décembre 2024

Objet : délégation de signature à **M. Cyril BRUNIE**, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement, et à **M. Jean-Luc MAZEAU**, Directeur général adjoint des services, Responsables du Pôle proximité et environnement à Limoges Métropole.

N° 25895

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 3231-9 du Code général des collectivités territoriales, à **M. Cyril BRUNIE**, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de la transition énergétique et du climat.
- Tout acte de commande, y compris sous le régime MARCHÉ, toutes conditions générales d'achat et tout acte de vente de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieure à 12 500 € HT de la Direction de la transition énergétique et du climat.
- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de la transition énergétique et du climat.
- Attestations de service fait, les attestations de bonne exécution des prestations (certificat de capacité, attestation de travaux d'un prestataire relevant de la direction de la transition énergétique et du climat).
- Tout renouvellement de contrat d'entretien, toute demande de renouvellement d'un contrat site, ou demande de travaux sur les réseaux électriques.
- Toute demande de branchement provisoire d'un site (gaz et électrique).
- Toute demande de détachement d'un site (gaz et électrique).
- Toute demande de modification de puissance d'un site (gaz et électrique).

Tout document lié à la demande de renouvellement partiel de la TDEP (Taux annuels sur la consommation finale d'électricité).

Tout document lié à la demande de renouvellement partiel de la TDEP (Taux annuels de consommation sur les produits énergétiques).

Tout document lié à la demande de Certificat d'économies d'énergie ou au dépôt sur la plateforme ENER.

Demande de renégociation à l'obligation de renouvellement au réseau de chaleur.

Toute demande liée à un renouvellement ou une réalisation d'un contrat d'eau.

Etant reconnue que ces documents sont le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de la transition énergétique et du climat.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Cyril BRUNIE, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024



25895.pdf
(.pdf, 158,2 Ko)



TÉLÉCHARGER